

Première Synthèses

Informations

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2008

Au troisième trimestre 2008, l'indicateur des tensions sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi aux demandes d'emploi collectées par Pôle emploi, est resté quasiment stable (-0,1 %) après avoir diminué au cours des deux premiers trimestres 2008. Le nombre d'offres d'emploi déposées par les employeurs ainsi que le nombre de demandes enregistrées sont restées stables ce trimestre.

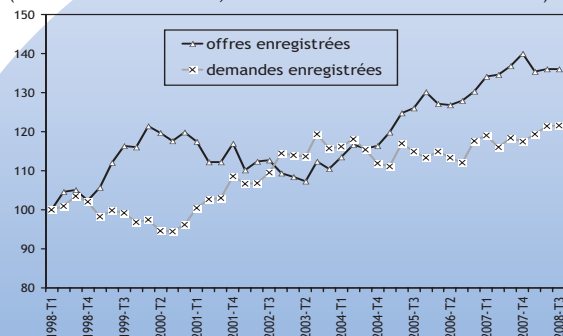
L'écoulement des demandes d'emploi a cependant continué de diminuer dans l'ensemble des grands domaines professionnels, et la part des offres durables a baissé ce trimestre.

Ce résultat global recouvre toutefois des évolutions contrastées selon les domaines professionnels. Dans le domaine professionnel du **bâtiment et des travaux publics**, les tensions sur le marché du travail ont continué à diminuer de manière importante au troisième trimestre 2008 (-3,5 % en données corrigées des variations saisonnières par rapport au trimestre précédent et -18,9 % sur un an); l'indicateur est même devenu inférieur à sa moyenne sur longue période (0,62 ce trimestre contre 0,73 en moyenne du premier trimestre 1998 au troisième trimestre 2008). Sur un an, la diminution de l'indicateur de tensions touche toutes les familles professionnelles, mais elle est particulièrement marquée pour les ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction, pour les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment ainsi que pour les conducteurs d'engins et les cadres.

Les tensions sur le marché du travail diminuent aussi fortement ce troisième trimestre 2008 dans la quasi-totalité des **domaines professionnels industriels** (-3,7 % par rapport au trimestre précédent et -6,8 % sur un an). Parmi les exceptions, les tensions ne diminuent pas pour les **ingénieurs et cadres de l'industrie** (+2,1 % par rapport au trimestre précédent et +2,2 % sur un an) et des métiers de l'**électricité électronique** (+0 % sur le trimestre et +7,3 % sur un an). Le retournement à la baisse de la conjoncture sur les métiers de l'industrie étant plus récent que dans le domaine du BTP, l'indicateur de tension demeure plus élevé au troisième trimestre 2008 que la moyenne de longue période (0,79 contre 0,70 pour l'ensemble des professions de type industriel). Ce n'est pas le cas pour les professions du domaine des industries de process où les tensions sont désormais inférieures à la moyenne de longue période.

Pour les **professions du tertiaire**, les tensions entre offres et demandes d'emploi sont restées stables ce trimestre (-0,1 %) et en baisse limitée sur un an (-1,1 % par rapport au troisième trimestre 2007). Cette stabilité relative résulte de situations variées. Sur un an, les tensions sur le marché du travail ont diminué significativement dans le domaine de l'**administration gestion des entreprises**, en particulier pour les cadres administratifs comptables et financiers, et dans le domaine **transports, logistique et tourisme**, en particulier pour les ouvriers qualifiés de la manutention. Pour les professions du commerce, les tensions sur le marché du travail ont fortement baissé sur un an dans tous les métiers sauf pour les caissiers et employés de libre service où elles ont fortement augmenté. Les tensions ont nettement augmenté dans le domaine de la **santé et l'action sociale, culturelle et sportive**, en particulier pour les infirmiers et les aides soignants. Un rebond est à souligner ce trimestre dans le domaine de la **banque et des assurances** (+4,2 %) après deux trimestres de baisses sensibles. Le ratio des tensions sur le marché du travail demeure supérieur au troisième trimestre 2008 à sa moyenne de longue période pour l'ensemble du domaine tertiaire (0,67 contre 0,64).

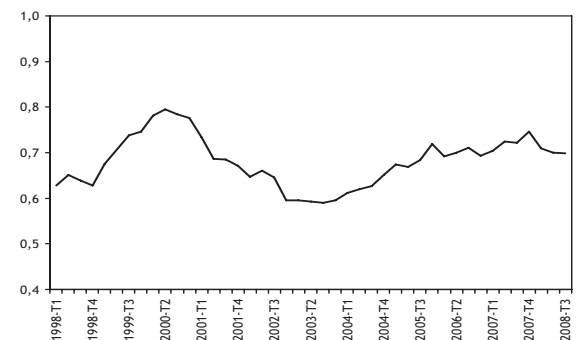
Graphique 3
Offres et demandes enregistrées
(séries trimestrielles CVS, indice base 100 au 1^{er} trimestre 1998)



De la mi-2003 à la fin 2007, le nombre d'offres déposées par les employeurs à Pôle emploi a augmenté, alors que les flux de demandes enregistrées chaque trimestre sont restés, en tendance, assez stables. De ce fait, le nombre de flux de demandes sur le marché du travail se sont accrues globalement sur cette période. Depuis début 2008, le nombre d'offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi s'est replié par rapport au niveau atteint fin 2007 (-2,8 % en CVS sur les 3 premiers trimestre 2008), et les demandes enregistrées ont augmenté (+3,4 %). Ainsi, l'indicateur des tensions a baissé de -6,2 % depuis début 2008.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 1
Offres sur demandes enregistrées à Pôle emploi
(séries trimestrielles, ratio CVS)

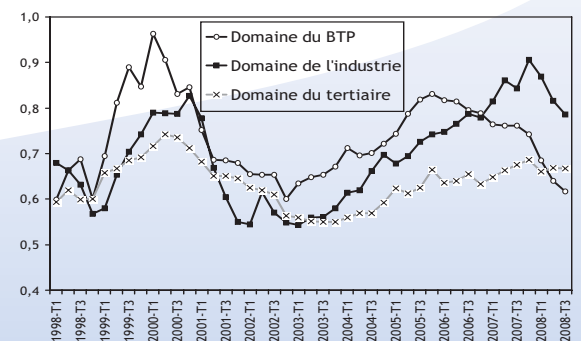


Après une augmentation tendancielle du début 2003 à la fin 2007, le ratio des offres sur les demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi a diminué de -6,2 % au cours des trois premiers trimestres 2008, avec une quasi stabilité sur le 3^{ème} trimestre (-0,1 %).

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).

Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 2
Offres sur demandes enregistrées
par grands domaines professionnels
(séries trimestrielles, ratio CVS)



Au cours des trois premiers trimestres 2008, l'indicateur de tensions sur le marché du travail a nettement diminué dans les grands domaines du BTP et de l'industrie. Dans le domaine du tertiaire, le recul marqué du premier trimestre (-3,8 %) a été suivi d'une légère hausse au deuxième trimestre (+1,3 %) et d'une quasi stabilité au troisième.

Depuis le deuxième trimestre 2008, l'indicateur des tensions dans le BTP est inférieur à celui des domaines de l'industrie et du tertiaire, ce qui ne s'était jamais produit depuis 1998.

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).

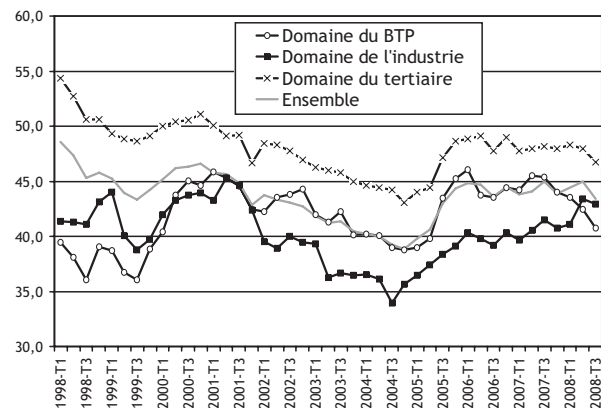
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

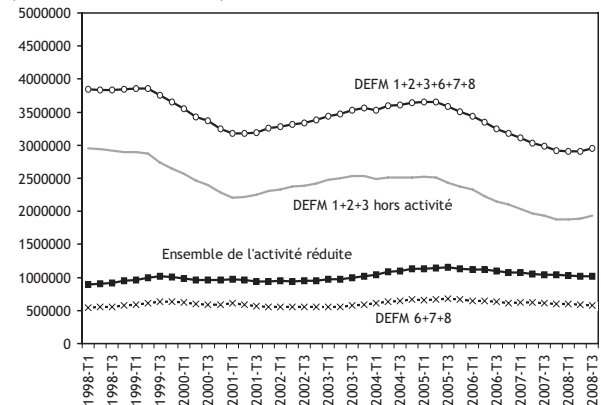
MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA VILLE

Graphique 4
Part des offres de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres enregistrées par grands domaines professionnels (séries trimestrielles, ratio CVS)



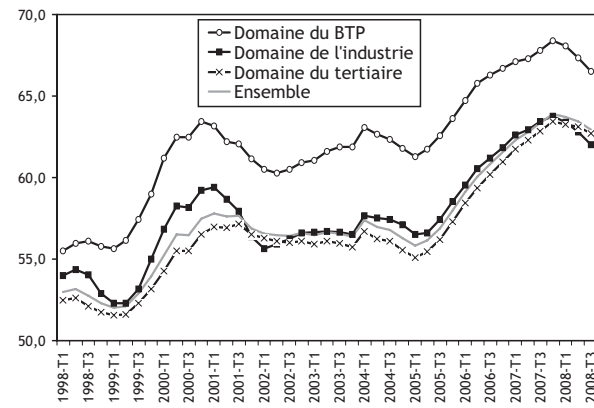
Au troisième trimestre 2008, la part des offres d'emploi sur contrat à durée indéterminée ou sur contrat de plus de 6 mois est en baisse pour tous les grands regroupements de domaines professionnels. Cette baisse est légèrement moins importante pour les métiers de l'industrie que pour ceux du BTP et du tertiaire.
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 6
Demandeurs d'emploi selon les catégories (séries trimestrielles CVS)



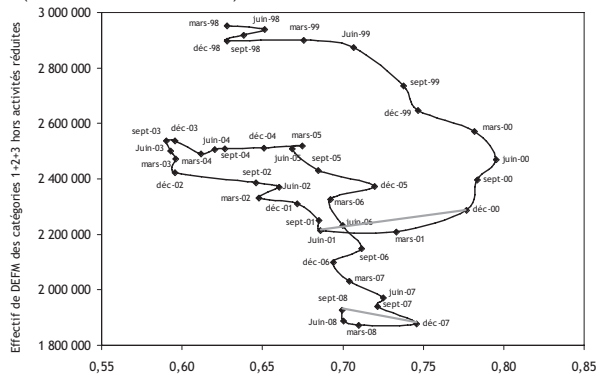
Sur le champ des 73 familles professionnelles retenues dans la mesure des tensions sur le marché du travail (voir Définitions, nomenclatures, sources et indicateurs p 3), le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 et 3, hors activité réduite, a légèrement augmenté au troisième trimestre 2008 (+2,1 %) alors qu'il n'avait cessé de décroître entre le deuxième trimestre 2005 et fin 2007. Cette évolution est proche de celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2, 3 hors activité réduite, toutes familles professionnelles confondues (+2,6 % au 3^{ème} trimestre 2008).
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Graphique 5
Taux d'écoulement des demandes d'emploi par grands domaines professionnels (séries trimestrielles, ratio CVS)



Les taux d'écoulement des demandes d'emploi avaient progressé continuellement dans tous les grands domaines professionnels du début 2005 à la fin 2007. Sur les trois premiers trimestres 2008, ce taux d'écoulement a diminué dans l'ensemble des grands domaines professionnels. Le taux d'écoulement des demandes d'emploi est structurellement plus important dans le BTP que dans l'industrie et le tertiaire.
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

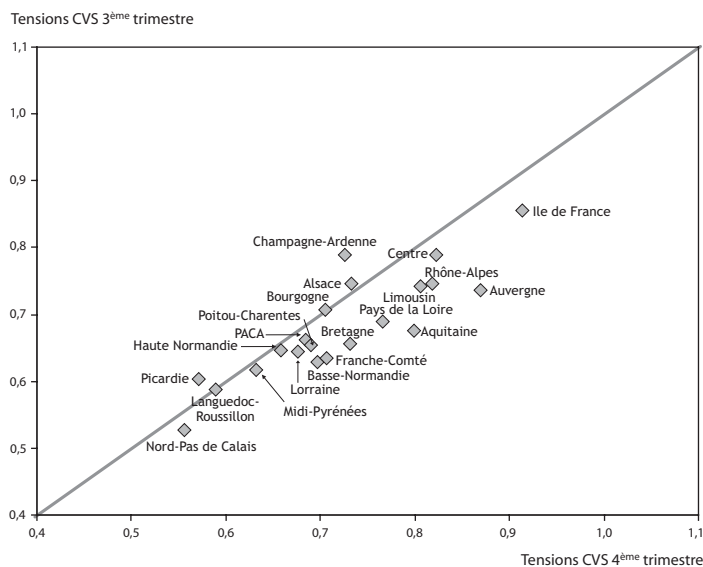
Graphique 7
Demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories 1+2+3 hors activités réduites et indicateur de tensions (séries trimestrielles CVS)



Si on compare les trois premiers trimestres de 2001 aux trois premiers trimestres 2008, périodes de retournement de conjoncture sur le marché du travail, on peut noter qu'en 2001 la baisse de l'indicateur de tensions avait été nettement plus importante qu'en 2008 et ne s'était pas accompagnée d'une hausse du nombre des DEFM hors activité réduite (ce nombre s'était un peu réduit de décembre 2000 à septembre 2001 alors qu'il a augmenté de décembre 2007 à septembre 2008). La relation entre l'indicateur de tensions et ce nombre de DEFM hors activité réduite a évolué d'un cycle conjoncturel à l'autre.
Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues (voir encadré page 3).
Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

ZOOM SUR...

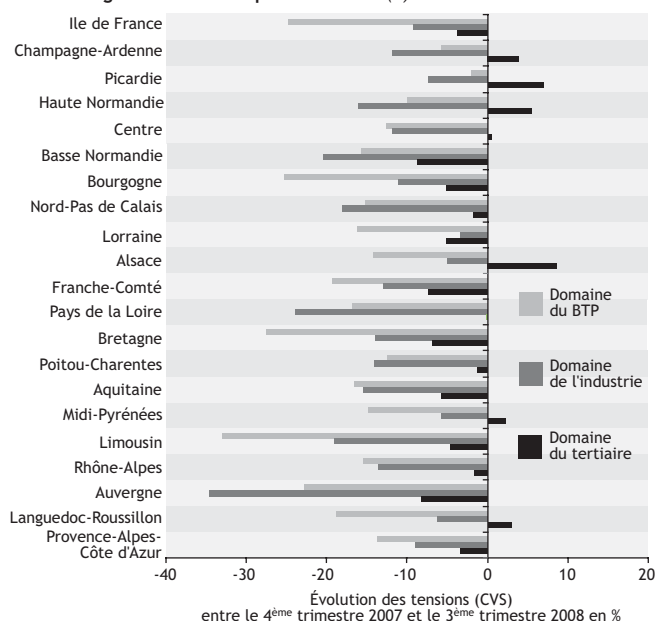
Évolution des tensions (en CVS) entre fin 2007 et le 3^{ème} trimestre 2008 selon les régions (1)



Sur les trois premiers trimestre de 2008, les tensions sur le marché du travail ont baissé dans la plupart des régions sauf en Champagne-Ardenne, en Picardie et en Alsace. La baisse a été particulièrement importante en Auvergne et en Aquitaine.

(1) La Corse n'a pas été prise en compte dans ce graphique car certaines données étaient fragiles, en particulier le nombre d'offres d'emploi enregistrées chaque trimestre est faible.

Évolution des tensions (en CVS) entre le 4^{ème} trimestre 2007 et le 3^{ème} trimestre 2008 selon les régions et les grands domaines professionnels (1)



Pour les professions du BTP, les tensions sur le marché du travail baissent dans toutes les régions. De même la baisse est générale pour l'industrie. Pour les professions du tertiaire, quelques régions connaissent des évolutions encore positives (Alsace, Picardie, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées) ; pour d'autres régions les tensions évoluent peu (Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône Alpes, Nord-Pas de Calais) tandis que pour les autres, la baisse est plus marquée (Basse-Normandie, Auvergne, Franche-Comté, Bretagne, Aquitaine, Lorraine, Bourgogne, Limousin, Ile-de-France, PACA).

Définitions, nomenclatures, sources et indicateurs

Familles et domaines professionnels (FAP-2003)

Afin d'analyser simultanément les données de l'emploi et du chômage par métier, la Dares a créé une nomenclature spécifique : les familles professionnelles (FAP), qui rapproche le ROME « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les demandes d'emploi et la nomenclature PCS « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » utilisée par l'INSEE dans ses enquêtes. Les métiers y sont regroupés en 86 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels.

Dans cette publication, 13 familles professionnelles ne sont pas prises en compte car les données Pôle emploi y sont peu significatives : les agriculteurs éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les cinq familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-café-restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé. Les domaines professionnels pris en compte sont aussi regroupés en quatre grandes catégories : **L'agriculture (A)**, le **bâtiment (B)**, **l'industrie (C, D, E, F, G, H)** et le **tertiaire** qui rassemble les autres domaines professionnels.

- Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère du travail : <http://www.travail.gouv.fr> (rubrique statistiques / Métiers et qualifications)

Les sources

L'enquête Emploi de l'Insee

L'Enquête Emploi, est réalisée chaque trimestre par l'Insee auprès des individus de 15 ans ou plus dans 35 000 ménages.

- Voir la présentation détaillée sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

Les statistiques mensuelles du marché du travail (DARES-Pôle emploi)

À partir des fichiers de gestion de Pôle emploi, elles portent sur les demandes et les offres d'emploi et comptabilisent les stocks en fin de mois et les flux du mois : inscriptions et sorties des listes pour les demandes, enregistrements et sorties pour les offres. Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont classés en catégories selon le type d'emploi recherché et la pratique d'une « activité réduite » au cours du mois écoulé :

la catégorie 1 correspond aux demandeurs qui n'ont pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois et recherchent un emploi à temps plein et à durée indéterminée. Les personnes classées catégories 2 et 3 ont les mêmes caractéristiques que la catégorie 1 mais recherchent un emploi à temps partiel (catégorie 2) ou à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (catégorie 3). Les catégories 6, 7, 8 sont les homologues des catégories 1, 2, 3 pour les demandeurs exerçant une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois. Les DEFM de catégorie 1, 2, 3, 6, 7, 8 regroupent tous les demandeurs d'emploi soumis à des obligations de recherche qui ont pu ou non avoir une activité réduite de plus ou moins de 78 heures au cours du mois écoulé.

- Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère du travail : <http://www.travail.gouv.fr> (rubrique statistiques / chômage) et également au site internet de Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.fr>

Les indicateurs

L'emploi : nombre de personnes en emploi au sens du BIT, en moyenne sur l'année (source : enquête emploi de l'INSEE).

Le taux de demande d'emploi est un indicateur de chômage par famille professionnelle. C'est le ratio des DEFM 1+2+3 hors activité réduite sur la somme de l'emploi et des DEFM 1+2+3 hors activité réduite. Il est calculé en moyenne annuelle.

Évolution du stock de demandes : taux d'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM 1+2+3).

Le taux d'écoulement des demandes mesure l'importance des sorties des listes de demandeurs d'emploi. Une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi présents un an avant ou de ceux entrés dans l'année est sortie des listes dans les douze mois. Cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi du même trimestre de l'année antérieure additionnées du flux de demandes d'emploi enregistrées dans l'année.

Il est calculé sur l'ensemble des DEFM des catégories 1,2,3,6,7,8.

La part des contrats (CDI ou CDD) de plus de six mois parmi les offres enregistrées du trimestre permet d'apprécier la qualité des offres confiées par les entreprises à Pôle emploi selon les familles professionnelles.

Évolution des flux d'offres enregistrées par Pôle emploi au cours des trois derniers mois. Pour apprécier l'évolution de ces flux par rapport au trimestre précédent, la série est corrigée des variations saisonnières.

Évolution des flux de demandes enregistrées par Pôle emploi aux cours des trois derniers mois. Pour apprécier l'évolution de ces flux par rapport au trimestre précédent, la série est corrigée des variations saisonnières.

Offres sur demandes enregistrées : ratio du flux d'offres enregistrées durant les trois derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Ces données sont corrigées des variations saisonnières et comparées à celles du trimestre précédent et à celles du même trimestre de l'année précédente. La comparaison du niveau de ce ratio entre familles professionnelles n'est pas aisée car, selon les métiers, les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi diffèrent.

Les principaux sigles utilisés :

DEFM = Demande d'emploi en fin de mois	DEE = Demande d'emploi enregistrée
CDI = Contrat à durée indéterminée	CDD = Contrat à durée déterminée
Séries CVS = Séries corrigées des variations saisonnières	

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

Abonnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

